

Article de www.journalducameroun.com consacré à la 2eme session ordinaire 2013 du CND 3 sept 2013

La 2ème session ordinaire du Conseil National de la décentralisation (Cnd) annuelle de cet organe présidée par le premier ministre a eu lieu hier 03 septembre à l'immeuble étoile

Le conseil national de la décentralisation a fait sa session ordinaire hier sous la présidence de Philémon Yang. Il s'agissait pour cet instance de faire une évaluation du processus trois ans après sa mise en route. Deux communications importantes étaient à l'ordre du jour. D'abord un exposé du ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation sur les projets de texte relatifs au transfert des compétences aux collectivités territoriales décentralisées pour le compte de l'exercice 2014. Puis la communication du ministre des finance au sujet de la mise à disposition effective au service des communes et des communautés urbaines des ressources transférées pour l'exercice 2012.

A l'issu de ces travaux, le ministre Alamine Ousmane Mey a indiqué que 75 milliard de Fcfa sont alloués à la dotation générale de la décentralisation (Dgd) dans ses deux composantes que sont la dotation générale de fonctionnement pour un montant de 5 milliards de Fcfa et la dotation générale d'investissement pour 2 milliard et demi de Fcfa. Dans le cadre des ressources transférées aux communes, on est passé de 69 milliards de Fcfa en 2010 à 133 milliards pour l'année en cours. Quand aux ressources transférées par le ministère de l'Education de base, elles ont permis de construire 2 114 salles de classes entre 2010 et 2012. Et celle allouées au ministère de la Santé publique ont contribué à la construction de 358 centres de santé intégré et centre médicaux d'arrondissement.

La deuxième session ordinaire du Conseil national de la décentralisation s'est déroulé en présence des proches collaborateurs du premier Ministre, des membres du gouvernement, des représentants du Conseil Economique et du Social , de la société civile et des sénateurs. Raison pour laquelle le chef du gouvernement dans son discours d'ouverture n'a pas manqué de saluer la présence des membres de la chambre haute du parlement à ces travaux. Ceci parce que le Sénat est l'institution faitière de la décentralisation. La fin des travaux a été sanctionnée par la publication d'un communiqué final signé du secrétaire Permanent du Conseil National de la Décentralisation, Apollinaire Penda.